

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Défi « 100 familles sans précarité énergétique »

« Action - Retour d'Expérience »

Pays de Fougères

La fiche action « Défi 100 familles sans précarité énergétique » du Pays de Fougères est extraite du guide « Santé Environnement : les territoires bretons s'engagent ». Ce guide a été réalisé par l'IREPS Bretagne et recueille les initiatives Santé Environnement dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 de la Région Bretagne.

Le guide est téléchargeable sur : www.bretagne.prse.fr

Défi « 100 familles sans précarité énergétique » sur le pays de Fougères



Types d'action

Travail en réseau, coordination locale, formations, diagnostics, accompagnements



Porteurs du projet

Pays de Fougères



Territoires Concernés

Fougères Agglomération et
Communauté de communes
Couesnon Marches de
Bretagne



Publics concernés

Ménages locataires en
situation de précarité,
professionnels relais



Calendrier de l'action

En œuvre depuis 2017.

Le contexte :

Suite au nombre croissant de ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques, le service énergie du pays de Fougères a mis en place un groupe de travail autour de l'amélioration de la qualité énergétique des logements des personnes en situation de précarité, composé des représentants suivants : bailleurs sociaux, Agence Départementale pour l'Information et le Logement (ADIL), secours populaire, Fondation Abbé Pierre, services des communautés de communes et EDF. Les liens entre précarité énergétique et santé sont connus, notamment les impacts liés à la détérioration du logement et de l'air intérieur.

Les objectifs :

- Former les acteurs sociaux, les professionnels de santé et les intervenants à domicile au repérage et à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.
- Réaliser des visites au domicile des personnes volontaires et faire des préconisations afin d'améliorer la qualité du logement sur le plan énergétique et environnemental, donc la santé des occupants.
- Orienter les personnes vers des solutions durables pour réduire les consommations et obtenir des aides à la rénovation des logements.
- Apporter un appui financier à la mise en œuvre des préconisations.
- Analyser l'impact des actions réalisées sur la santé et le budget des personnes, en incluant les dépenses de santé.
- Réduire le nombre de ménages en situation de précarité énergétique sur le pays de Fougères.

La démarche :

- **Identification des situations** par les travailleurs sociaux des centres départementaux d'action sociale, puis orientation vers le service énergie du pays de Fougères.
- **Intervention du service énergie du pays de Fougères et d'un travailleur social au domicile** des habitants avec leur accord : visite, réalisation de mesures (CO², particules...) et identification des problématiques.
- **Élaboration et présentation de préconisations** et d'un plan d'actions aux familles pour améliorer la qualité énergétique de leur logement et réaliser des économies.
- **Accompagnement des familles** à la mise en œuvre des actions.
- **Suivi et bilans réguliers** sur une année.



A savoir

Un foyer est considéré en situation de précarité énergétique quand il doit dépenser plus de 10% de ses revenus pour chauffer son logement à un niveau correct.

Quels sont les résultats observés ?

15 accompagnements à la rénovation ont été réalisés la première année dont la moitié dans le parc de logement privé. Ces suivis pointent un cumul de facteurs déterminant la précarité énergétique de ces foyers (mauvaise estimation du fournisseur d'énergie ; état du logement ; habitudes du foyer...). Le taux d'effort énergétique, c'est-à-dire la part des revenus consacrée aux charges d'énergie liées au logement, est évalué en moyenne à 15% chez ces ménages, au-dessus du taux national (8%).

Des petits équipements ont pu être installés (douchettes économes, thermomètres, joints de bas de porte, multiprises coupe-veilles...), des préconisations ont été faites aux personnes suivies et restent à évaluer dans leur mise en œuvre.

En quoi l'action impacte la santé ?

Comportements et habitudes de vie

- Développement d'écogestes

Conditions de vie

- Réduction de la facture énergétique

Compétences personnelles

- Développement de connaissances et de compétences

Environnement physique

- Amélioration de la qualité de l'air

Environnement politique

- Développement de l'intersectorialité entre les politiques sociales, de logement et de l'énergie

Quelles sont les clés de réussite ?

- Recueillir l'adhésion des travailleurs sociaux, partenaires clés pour la réalisation de l'action.
- Anticiper le délai de signature des conventions d'accompagnement des familles par les institutions.
- Sensibiliser et former les intervenants auprès des ménages.
- Définir des indicateurs mesurables d'impacts sur la santé des publics.
- Veiller aux procédures d'obtention des diagnostics énergétiques des logements des ménages.
- Prendre en compte les contraintes des cahiers des charges dans le parc public de logements pour l'application des solutions d'amélioration.

Ils agissent aussi pour aménager et construire un cadre de vie favorable à la santé :

- **Préservation, développement et valorisation de la biodiversité, Mairie de Saint-Lunaire :** mairie@saint-lunaire.fr / 02.99.46.30.51
- **Expérimentation d'une action de communication sur le bruit à partir d'enregistrements sonores, service environnement de la ville de Lorient :** environnement@mairie-lorient.fr / 02.97.02.22.00

Partenaires :

Ministère de la Transition Ecologique / Agence régionale de santé / Département d'Ille-et-Vilaine / Centre départemental d'action sociale de Fougères et des Marches de Bretagne / Fougères Agglomération / Centre communal d'action sociale de Fougères / Pôle énergie du pays de Fougères (programme Renobatys) / Partenaires de l'habitat (Agence Départementale pour l'Information et le Logement, Agence nationale de l'habitat) / Fondation Abbé Pierre



Pays de Fougères



contact@renobatys.bzh



02.90.80.20.00



<https://renobatys.bzh/>